



Bouqu'infos

Avril 2014 - N° 128

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Je tiens à vous remercier, en mon nom et au nom de toute mon équipe de nous avoir accordé votre confiance lors du suffrage du 23 mars. C'est un honneur et une fierté pour nous de travailler pour le bien de la commune, de vous représenter au conseil communautaire de la vallée de la Suipe.

Nous avons construit un programme, avec votre contribution, lorsque mes co-listiers sont allés à votre rencontre. Nous allons maintenant le mettre en œuvre au cours des six prochaines années. Ce travail ne se fera pas sans vous consulter à nouveau lors de conseils de quartier qui seront organisés dès cette année.

Le maire et ses trois adjoints ont été élus, les délégations ont été attribuées. Nous avons entériné le budget 2014, accordé les subventions aux associations. Lors du conseil du 30 avril, nous statuerons sur les commissions. A partir de cette date, les dix-neuf conseillers pourront commencer à préparer la mise en place des mesures que vous avez choisies dans un cadre budgétaire raisonnable.

Dans les semaines qui viennent, vous aurez le plaisir de découvrir le site Internet communal, tant évoqué lors de nos rencontres pendant le temps de la campagne. Nous organiserons également quelques festivités à l'occasion de la fête de la musique. En encourageant les bonnes volontés à se joindre à nous pour faire renaître de ses cendres le comité des fêtes de Boulton sur Suipe.

Nos premières décisions ont déjà été prises. Malgré la réduction des contributions nationales, nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition. Nous avons aussi commencé à réduire les dépenses, les convocations des conseillers ne se feront plus par envoi papier, mais par envoi électronique, gain de temps pour les employés communaux, gain de papier pour la mairie. Le salaire du maire a été réduit de 2%. Le bouqu'info "papier", dont la continuité sera assurée sous sa forme actuelle, va également connaître sa mue, avec une impression plus économique.

Mises bout à bout, ces petites économies permettront, à qualité de service égale, de proposer des choses nouvelles pour notre commune.

En attendant de vous rencontrer avec mon équipe dans les rues de Boulton sur Suipe, nous vous

souhaitons un début de printemps ensoleillé et vous donnons rendez-vous avec l'association des anciens combattants, mais aussi avec les chorales des écoles de Boulton sur Suipe, le 8 mai à 11h pour les commémorations de la fin de la seconde guerre mondiale.

Le Maire, *Laurent Combe*

C'est le printemps !



Horaires secrétariat de Mairie

Lundi de 16h00 à 18h15
Mardi de 16h00 à 18h15
Jeudi de 16h00 à 18h15
Vendredi de 16h00 à 18h15
Samedi de 9h00 à 11h30

Astreinte mairie : 03 26 03 30 55

Horaires de la poste :

Lundi : 8h30 - 11h55
Mardi : 15h - 17h25
Jeudi : 15h - 17h25
Vendredi : 15h - 17h55
Samedi : 8h45 - 12h

Horaires du cimetière :

Les portes du cimetière ouvrent désormais :
- de 9h à 16h en semaine,
- de 9h à 19h le week-end et jours fériés.

État civil

Naissances :

Bastien LOOTEN, né le 26 mars 2014

Informations pratiques

Télévision :

Les nouvelles chaînes TNT sont arrivées. Vous n'avez qu'à reprogrammer votre télévision et vous bénéficierez de nouvelles chaînes, si votre téléviseur est compatible. Il est inutile de changer d'antenne.

Des aides financières sont disponibles pour les téléspectateurs qui ne recevraient plus certaines chaînes existantes à la suite des changements de canaux.

En cas de difficulté, ou pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'agence nationale des fréquences (ANFR) au :

0 970 818 818 ou www.recevoirlatnt.fr

Train :

Le train du matin partant à 7h de la gare de Bazancourt au lieu de 7h10, le bus est avancé de 10 minutes, soit à 6h50.

Fête de la musique :

Vous jouez d'un instrument ?

Vous faites partie d'un groupe de musique ?

Participez à la fête de la musique à Boulton !

Prenez contact avec la mairie.

Cérémonie commémorative du 8 mai :

Rendez-vous le jeudi 8 mai devant le monument aux morts à 11h.

Remise d'une gerbe de fleurs et chorale des enfants des écoles suivies d'un vin d'honneur.

Inscription aux écoles :

Les inscriptions en mairie, suivies d'un rendez-vous auprès des directrices, sont toujours d'actualité pour les enfants entrant en maternelle et en CP.

Ramassage des ordures :

Les collectes du 21 avril (lundi de Pâques) et du 9 juin (lundi de Pentecôte) sont annulées.

Fête des voisins :

Cette année la fête des voisins a lieu le vendredi 23 mai. En cas de besoin, la municipalité peut vous prêter tables et chaises.

Amis automobilistes

Les trottoirs sont le territoire des poussettes, enfants, fauteuils roulants, personnes à mobilité réduite, et d'une manière générale des piétons.

A ce titre, nous vous encourageons à préférer les places de parking aux trottoirs pour stationner, afin d'éviter aux piétons de s'engager sur la route, qui elle, est le territoire des voitures.

Merci de votre compréhension et de votre bienveillance.

Association Sports et Loisirs pour tous

Capoeira :

L'association organise un grand week-end capoeira **les 17 et 18 mai** au gymnase de Bazancourt, en présence de nombreux maîtres venus du Brésil, d'Italie, de Pologne, de Suisse et de France.

Le samedi de 13h30 à 17h : séance découverte pour adolescents et adultes, ouverte à tous.

Le dimanche de 13h30 à 17h aura lieu la remise des ceintures aux jeunes participants.

Tarif adhérents : 10 €/journée ;

Tarif ext : 15 € la journée et 25 € le week-end pour les plus de 15 ans ;

10 € la journée de samedi pour les jeunes (9-14 ans).

Stretching

L'association Sports et Loisirs pour Tous (SLPT) de Boulton sur suippe souhaite proposer une séance de découverte stretching le vendredi 25 avril à 19h30, séance ouverte à toutes et à tous à partir 16 ans :

- vous êtes adhérent, la participation est de 3€ pour la séance de stretching,

- vous n'êtes pas adhérent, vous devrez payer l'adhésion à l'association (7,50€).

Rallye pédestre

Dimanche 1er juin à 10h, l'association organise la troisième édition du rallye pédestre.

Gratuit pour les adhérents, 7,50€ pour les non-adhérents.

Calendrier de l'association

Gala de danse : 29 juin 2014

Brocante : 30 juin 2014

sportsloisirs-boulton.blogspot.fr/
sportsloisirs.boulton@gmail.com

Résultats des élections municipales

Votants : 858

Liste « Bien vivre à Boulton » : 395 voix (47,7 %)

Liste « Avançons ensemble » : 433 voix (52,3%)

Blancs ou nuls : 30 voix

Sont élus au conseil municipal :

Liste « Avançons ensemble » : COMBE Laurent, BRUNHOSO Céline, KLUBA Michel, SAUPIQUE Élodie, DIETRICH David, FRANCOIS Mélanie, MINTOFF Frédéric, TELLIER Stacy, PETERMANN Michel, FILLION Emmanuelle, DELVILLE Cyril, MARCHAND Mélanie, SKOURATKO Denis, RAACH Karen, FORTIER Jérôme
Liste « Bien vivre à Boulton »: LECLERE Marie-Odile, VEZILIER Serge, MOURLON Marie-France, PREVOTEAU Michel

Sont élus au conseil communautaire:

Liste « Avançons ensemble » : COMBE Laurent, BRUNHOSO Céline, KLUBA Michel, SAUPIQUE Élodie
Liste « Bien vivre à Boulton »: LECLERE Marie-Odile

Conseil municipal du 29 mars 2014

Élection du maire:

COMBE Laurent : 15 voix

LECLERE Marie-Odile : 4 voix

Le nombre d'adjoints choisis a été de 3 à l'unanimité.

Adjoints élus :

1ère adjointe : BRUNHOSO Céline

2ème adjoint : DIETRICH David

3ème adjointe : SAUPIQUE Élodie

Pour : 15 voix Nuls : 2 voix Blancs : 2 voix

Conseil municipal du 11 avril 2014

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, ne souhaite pas modifier les taux d'imposition et vote les taux des 3 taxes comme suit :

* Taxe d'habitation : 17,19%

* Taxe Foncière : 28,92%

* Taxe foncière (non bâti) : 25,13%

Le conseil, à l'unanimité, décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, d'adjoint aux taux suivants (taux en pourcentage de l'indice 1015) :

Maire : 41 %; les 3 adjoints : 16,5 %

Les délégations des adjoints sont les suivantes :

Madame Céline BRUNHOSO :

- affaires culturelles,
- relations avec les associations,

- jeunesse et sports,
- bâtiments communaux et sécurité des établissements recevant du public.

Monsieur David DIETRICH :

- urbanisme, PLU,
- voiries communales,
- réseaux divers

Madame Élodie SAUPIQUE :

- affaires sociales,
- développement durable et environnement,
- plan communal de sauvegarde et plan de prévention des risques technologiques et majeurs

Le conseil, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations pour un total de 12 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil avec 15 voix pour et 4 contre adopte le budget primitif 2014 :

En fonctionnement : équilibré en dépenses comme en recettes à 1 193 867,57 €

En investissement : équilibré en dépenses comme en recettes à 936 708,66 €

Prochains rendez-vous

Conseil municipal : 30 avril 2014 à 20h30

Conseil communautaire : 16 avril 2014 à 20h30

Message de la liste Bien vivre à Boulton

Après le vote du dimanche 23 mars 2014, nous tenons tout d'abord à remercier les électeurs qui ont voté pour notre liste.

47,70% de suffrages pour les membres de notre liste, c'est un chiffre qui ne doit laisser personne indifférent.

Les nombreux témoignages de soutien, à l'issue du scrutin, nous touchent particulièrement.

La confiance accordée aux 4 candidats élus pour vous représenter, les honore et les encourage à mener pour les six années à venir un travail d'écoute dans l'intérêt général pour le bien et l'avenir de la commune et de ses habitants.

Aujourd'hui, nous sommes élus et nous avons décidé de ne pas s'opposer pour s'opposer dans le cadre du nouveau conseil municipal.

Nous respectons le choix de la majorité des Bouquines et des Bouquins.

Nous serons constructifs et nous élèverons la voix dès lors que les choix qui seront adoptés n'iront pas dans le sens de l'intérêt collectif ou si nous constatons des dérives.

Car au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous nous devons d'œuvrer pour le bien commun.

SIVOM (Syndicat des eaux de Warmeriville)		☎ 06. 18. 30. 76. 25
ORIGAMI TAXI	Taxi	☎ 06. 21. 22. 65. 37
Assistante sociale (Céline VAN EROM) ----- ADMR (Jeanne BIANCHI)	Permanence le 3 ^{ème} jeudi du mois	☎ 03. 26. 46. 11. 62 ----- ☎ 03. 26. 89. 04. 18
DÉCHÈTERIE de Warmeriville DÉCHÈTERIE de Bazancourt	Mardi et vendredi De 9 h à 12 h Lundi, mercredi, jeudi et samedi De 13 h à 17 h ----- mercredi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h mardi et vendredi de 14 h à 18 h	Route du Mesnil Lepinois ----- Chemin de la Cave de Pomacle
MEDECINS de garde Week-end et jours fériés	Faire le 15	Cabinet médical de Bazancourt ☎ 03.26.03.31.21 Cabinet médical de Warmeriville ☎ 03.26.03.59.59 Cabinet médical de Boult sur Suipe ☎ 03.26.03.89.75
POMPIERS	Faire le 18	
PHARMACIES de garde dimanches et jours fériés Veillez téléphoner avant de vous rendre à la pharmacie	20-21 avril	Berehouc-Biard - Betheniville ☎ 03.26.03.76.54
	27 avril	Ouldyaoui – Witry lès Reims ☎ 03.26.97.14.92
	1 ^{er} mai	Parisel-Pruvost - Pontfaverger ☎ 03.26.48.72.14
	4 mai	Herrscher-Robert – Cernay les Reims ☎ 03.26.07.13.10
	8 mai	Deboeur-Galland - Bazancourt ☎ 03.26.03.31.19
	11 mai	Denis Varnier – Witry les Reims (03.26.97.11.77)
	18 mai	Le Val des Bois – Warmeriville ☎ 03.26.03.83.45
URGENCES DE NUIT Les samedis et veilles de jours fériés sont assurés par la pharmacie de garde du dimanche ou du jour férié	Le lundi	Ouldyaoui – Witry lès Reims
	Le mardi	Deboeur-Galland - Bazancourt
	Le mercredi	Parisel-Pruvost -Pontfaverger
	Le jeudi	Denis Warnier – Witry lès Reims
	Le vendredi	Herrscher-Robert– Cernay lès Reims
HORAIRES DES MESSES	Heutrégiville	Dimanche 27 avril à 10 h 30
	Warmeriville	Dimanche 4 mai à 10 h 30
	Boult sur suiippe	Dimanche 11 mai à 10 h 30
	Bazancourt	Dimanche 18 mai à 10 h 30
	Warmeriville	Dimanche 25 mai à 10 h 30